Elections législatives de mars 1973 ☐ Département des Hautes-Pyrénées ☐ Première Circonscription



# NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

## Président Edgar FAURE

*Electrices, Electeurs,*
*Chers Concitoyens,*

Désigné en 1968, pour représenter après une période troublée, ceux qui demeuraient fidèles aux idéaux qui nous avaient été tracés par celui qui avait sauvé la Liberté et la République, je vous avais précisé à cette époque, que si la stabilité des institutions devait procurer l'efficacité dans l'art de gouverner, elle devait aussi : éliminer les ferments de désordre – barrer la route à l'anarchie – établir un équilibre moral de la jeunesse et instaurer de larges perspectives de la participation chez tous les travailleurs.

Les années qui viennent de s'écouler n'ont pas modifié mes options essentielles, qu'il m'apparaît plus que jamais nécessaire de défendre, face à ceux qui, d'une part, ne visent qu'à tout bouleverser, en vous abreuvant de fallacieuses et mirifiques promesses et à certains qui, d'autre part, sous la couverture d'une majorité d'élection à laquelle ils se réfèrent aujourd'hui, après l'avoir combattue hier, n'hésitent pas à usurper pour mieux le détruire l'héritage que nous ont valu quinze années de stabilité et de réalisations, durant lesquelles ont été fermement établies les bases de la Société future que nous souhaitons.

Car en vérité, quelles sont les raisons essentielles et quel est le sens de ma candidature, que d'aucuns auraient voulu écarter, au nom d'on ne sait quel autoritarisme, manifesté par des instances ayant systématiquement ignoré les tendances profondes des électeurs de notre département et les souhaits clairement exprimés par ceux qui nous ont fait confiance dans le passé et qui veulent que nous répondions de leur avenir.

**Le Gaullisme du temps du Général de Gaulle, constituait un fait politique** qui depuis 1958 n'a cessé de s'affirmer sur la première circonscription et au premier tour :

| | |
|---|---|
| 1958 .......... | 7 963 |
| 1962 .......... | 10 497 |
| 1967 .......... | 14 336 |
| 1968 .......... | 12 835 |

**Certains disent que le gaullisme a disparu. C'est possible.**

**Mais il demeure un héritage intellectuel et un système d'action dont les principes doivent être encore utilisés.**

**Qui a vocation pour assurer cette responsabilité ?**

A n'en point douter ceux qui les ont toujours soutenus et non point ceux qui les ont toujours combattus.

Nous sommes dans cette campagne, à l'exclusion de tous autres, Monsieur BLEULER compris, malgré l'investiture singulière dont il abuse, à les avoir fidèlement soutenus.

**ET A TRAVERS LE PRESIDENT EDGAR FAURE, nous le faisons encore.**

Il veut, lui aussi, l'instauration d'une société **de participation** et il l'exprime :

***« Pourquoi, dans une affaire, seuls ceux qui ont apporté du capital auraient-ils le droit à la décision et jamais ceux qui apportent du travail ? Mais pourquoi inversement ceux qui ont apporté des capitaux, et qui souvent même ont apporté du travail (je pense à tant d'affaires provinciales à l'échelle humaine) seraient-ils systématiquement bafoués et éliminés ? »***

(interview du Figaro 8 février 1973)

C'est le moment de penser aux grands périls qui assaillent les artisans, les agriculteurs et les petits commerçants de France, auxquels il faudra mettre résolument un terme.

Chaque fois que je dis : « **Nouveau Contrat Social** », c'est la certitude que nos institutions actuelles prouvent sans conteste que l'existence d'une autorité ferme et stable, douée de pouvoirs importants, est tout à fait compatible avec la République. **Car, quand elle est légale, la démocratie a besoin de l'autorité et de l'ordre républicain. Plus elle est sociale, réformatrice et évolutrice, voire socialiste, plus ce besoin est évident.**

**Le Nouveau Contrat Social** souhaite placer sous un contrôle sérieux le déchaînement de l'outrecuidence technocratique. Mais il n'admet pas que le bon moyen de contenir la techno-bureaucratie soit d'adopter le régime qu'instaurerait le programme commun.

**Le Nouveau Contrat Social** c'est également l'adhésion nette et loyale **à une majorité** qui lui assurerait deux garanties et lui ouvrirait deux perspectives.

Les garanties découlent de la stabilité et de la continuité des institutions qui ont démontré depuis quinze ans qu'elles permettaient l'évolution de notre Société. Elles résultent également de l'indépendance de notre politique extérieure et de la poursuite du projet européen, qui constituent des **notions modernes, humanistes** et **réconciliatrices.**

***Les perspectives s'inscrivent dans deux directions parallèles qui sont définies par LA JUSTICE SOCIALE et LA PARTICIPATION.***

L'édification d'une société contractuelle, basée sur la participation exige des conditions de travail améliorées, l'abolition de l'asservissement créé par le travail à la chaîne, l'intéressement et la société de gestion participative dans laquelle le capital et le travail seront associés.

C'est à ces tâches que nous convie le **Nouveau Contrat Social** qui, au-delà des majorités d'élections et de gouvernement, souhaite une **majorité d'idées** et des rapports organisés entre le gouvernement et l'opposition, avec **un renforcement de la compétence parlementaire.** Ce véritable contrat de concertation sera proposé après les élections à tous ceux qui l'accepteront, car les notions de contrat et de participation sont des forces fédératives.

L'héritage que nous avons reçu veut en particulier une mutation sociale en profondeur et en qualité. Notre sincérité et notre courage veilleront à ce que le succès de notre politique provoque et entraîne les rapprochements destinés à construire l'avenir que nous souhaitons.

## *Avec Edgar FAURE*
## *Aidez-nous en votant pour*
## *LE NOUVEAU CONTRAT SOCIAL*

(Président Edgar Faure)

## en votant CHARIER-REY



REMPLAÇANT EVENTUEL

## André REY

**Conseiller municipal de Vic-Bigorre**
**Ingénieur à l'A.T.S.**
**diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité**
**né le 27 janvier 1938 à Vic-Bigorre**

CANDIDAT

# Roger CHARIER

**Ancien Membre de Section du Conseil Economique et Social**
**Officier de la Légion d'honneur**
**Croix de Guerre 39-45 - Médaille de la Résistance**
**Prisonnier de guerre évadé - Déporté Résistant**
**Avocat au Barreau de Tarbes**
**née le 10 janvier 1910 à Bagnères-de-Bigorre**

Imp. Tarbaise - Av. B.-Barère - TARBES